

Sophie PANTEL

Députée de la Lozère

Secrétaire de l'Assemblée nationale,

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Mende, le 17 11 2024

Communiqué de presse de Sophie Pantel députée de la Lozère/ MERCOSUR

Depuis plusieurs mois, le monde agricole se mobilise avec courage et de manière exemplaire partout en France et plus largement en Europe pour alerter les pouvoirs publics sur leurs conditions de travail toujours plus dégradées, une absence de prix rémunérateurs et une concurrence déloyale exacerbée.

La possible conclusion des négociations relatives à l'accord UE - Mercosur, en marge du prochain G20 au Brésil prévu les lundi 18 et mardi 19 novembre 2024, sonne comme un dernier rappel que le Gouvernement et la Commission européenne doivent impérativement entendre pour s'opposer à cet accord de libre-échange.

La commission d'évaluation du projet d'accord UE-Mercosur mandatée par le Gouvernement, dit « rapport Ambec » a pointé l'ensemble des conséquences néfastes et des risques pour notre modèle agricole.

Je suis pour ma part mobilisée depuis toujours contre cet accord et je n'ai toujours eu qu'un seul discours qui n'a jamais varié. Encore récemment je me suis exprimée sur le terrain et dans deux tribunes que vous pouvez retrouver sur mon site internet.

L'ouverture de quotas additionnels d'importation, sans droits de douane ou à taux réduit de volaille, de viandes bovines, de maïs, de sucre et d'éthanol produirait des effets dévastateurs et la destruction de filières sur l'ensemble de notre territoire, qui font pourtant la renommée et l'excellence de notre pays en matière de production agricole et alimentaire.

Nos éleveurs bovins se retrouveraient face à des cheptels sud-américains qui dépassent régulièrement 10 000 têtes et sur lesquels les antibiotiques de croissance y sont autorisés, ainsi que de nombreux produits phytosanitaires, dont l'usage est interdit dans l'Union européenne (27% des ingrédients actifs utilisés au Brésil étaient interdits en 2020 au sein de l'UE).

Cette mise en concurrence déloyale est inacceptable.

Du point de vue des enjeux climatiques, les émissions supplémentaires attribuables à l'accord seraient comprises entre 4,7 et 6,8 millions de tonnes équivalent CO₂ et la déforestation annuelle progresserait de l'ordre de 5 % pendant la période de six ans prévue par l'accord pour la réduction des tarifs, par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ces valeurs ne prennent pas en compte les surfaces supplémentaires des cultures nécessaires pour l'alimentation de la viande bovine, de la volaille et, éventuellement de la canne à sucre.

Cet accord de libre-échange, auquel je suis profondément opposée ainsi que les collègues de mon groupe, serait donc une triple faute sociale, économique et environnementale.

C'est la raison pour laquelle **le groupe Socialistes et apparentés a fait adopter à l'Assemblée nationale, mercredi 5 novembre dernier en commission des affaires européennes, une proposition de résolution européenne visant à s'opposer à l'adoption de l'accord commercial entre l'UE et le Mercosur et à mettre en œuvre des mesures miroirs pour protéger l'agriculture française contre la concurrence déloyale des produits importés qui ne respectent ni nos normes sociales, ni nos normes environnementales.**

En effet, l'adoption de mesures miroirs afin d'assurer le respect de nos normes sociales, sanitaires, environnementales de bien-être animal sont essentielles pour les produits agricoles importés constitue un levier incontournable pour protéger notre agriculture française dans la durée.

Nos éleveurs peuvent compter sur ma mobilisation et sur celle de mon groupe à l'Assemblée nationale pour défendre notre proposition de résolution qui sera examinée mercredi 27 novembre 2024 en commission des affaires économiques puis pour demander son inscription en séance publique.